



## DECLARATION LIMINAIRE CTS DU 26/03/2019 – SPIP 86

Monsieur Le Président

La CGT a pu se féliciter depuis votre arrivée, de la tenue régulière de CTS au SPIP 86 et du respect – enfin acquis - des règles qui les régissent.

Le bref temps des réjouissances qui nous a été accordé n'est cependant plus.

Il nous faut aujourd'hui constater un état de dégradation du service qui ne nous laisse pas sans inquiétude.

Ainsi, nous relevons 3 thèmes qui s'interpénètrent et contribuent à la désorganisation du service et au mal-être des agents : **Les locaux, la communication et les ressources humaines.**

En premier lieu, les conditions de logement des agents de l'antenne MF de VIVONNE sont tout bonnement inadmissibles et les préconisations de la DI sont inacceptables.

La proposition de l'établissement de scinder l'équipe en logeant les agents à 2 étages différents, ou de la DI en « l'externalisant » dans des ALGECOS, relève d'un mépris inqualifiable à l'heure où l'on demande toujours plus à des agents qui ne comptent plus les heures et ne parviennent même pas à faire face à leurs missions « ordinaires ».

C'est dans ce contexte déplorable que l'insuffisance de RH vous a poussé à faire appel à la bonne volonté des agents du MO pour seconder partiellement leurs collègues du MF qui n'en peuvent plus.

La CGT vous a demandé à maintes reprises d'établir des priorités tenant compte de l'impossibilité pour les agents de remplir leurs nombreuses missions.

Vous persistez à répondre à la commande institutionnelle en comptant sur la solidarité et le volontariat des agents, pour boucher les trous béants qui s'annoncent ou sont déjà visibles en matière de ressources humaines :

- L'ouverture en septembre prochain d'une Structure d'Accompagnement vers la Sortie (SAS), où vous allez prendre 3 agents sur la ressource MO pour constituer l'équipe qui devra y intervenir.

L'aide actuelle, ponctuelle et partielle des agents du MO constituerait-elle un galop d'essai de l'ouverture de la SAS ?..

- Le Programme Prévention Radicalisation Violente, dont le groupe de travail continue à phosphorer alors que sa mise en place est déjà contrariée par le manque d'effectif actuel et à venir.
- Le secrétariat MO actuellement carencé par l'absence d'un agent, où il nous a déjà été donnée l'occasion de dénoncer la place et l'utilisation inappropriée d'un service civique.

**Ces exemples ont une constante : la charge de travail croissante pour un effectif constant voire en baisse.**

Dans un tel contexte, vos premières réponses ne manquent pas de nous préoccuper :

Sur le fond :

Vous annoncez pour certains agents des décharges partielles de tâches ( 723-15, TNR « secs »)... finalement supportées par d'autres !

Sur la forme :

L'absence de communication anticipée qualifiée par vous-même « d'erreur ».

Nous constatons et regrettons depuis quelques temps, une vision et une projection à court terme qui a goût de navigation à vue, insécurisante pour les agents.

Les missions de vos personnels seraient-elles soumises sans le savoir à la précarité des CDD de 3 mois renouvelables ?

Et si le pire restait à venir ?...

**La CGT -pourtant minoritaire- serait-elle la seule à s'inquiéter sérieusement du sort de ce service et de ses agents ?**

Les représentants CGT Insertion Probation au CT SPIP 86